



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

# ATTESTATION D'AGRÉMENT

Conformément au CDC-GRA20

Site de production :

**Neumagen (D)**

Bandemer Kies GmbH&Co.  
Haus Bandemer 1  
D-54518 Niersbach

La présente attestation est valable pour les granulats suivants :

<b>Classe granulaire</b>	<b>Document de référence</b>
Moselle 0/4 lavé	EN 12620
Moselle 4/8 lavé	EN 12620
Moselle 8/16 lavé	EN 12620
Moselle 16/22 lavé	EN 12620

Période de validité : Du 01/06/2024 au 01/06/2025

Bertrange le 3 juin 2024  
Le chargé d'études dirigeant,  
Chef du laboratoire,

Georges BLASEN